Alarme
Trans-Canada

12291, boulevard Laurentien, 2e étage
Montréal (Québec) H4K 1N5
(514) 274-9446 / 1-866-ATC-9446
télécopieur : (514) 274-9448
www.alarmeatc.com

DEMANDE DE PRÉLÈVEMENTS AUTOMATIQUES PAR CARTE DE CRÉDIT
SECTEUR RÉSIDENTIEL (PERSONNEL / DE MÉNAGE)

IDENTIFICATION DU PAYEUR *(en caractères d'imprimerie)*

*NOM DU DÉTENTEUR :*_____

NOM DU CO-DÉTENTEUR : _____

TYPE DE CARTE: VISA MASTERCARD

NUMÉRO DE LA CARTE : __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ EXPIRATION : ____/_____(mm/aaaa)

ADRESSE POSTALE: _____*APP. :* _____

VILLE: _____ *PROVINCE:* _____*CODE POSTAL:* _____

TÉLÉPHONE: domicile: _____ *travail:* _____*cell.:* _____

Je (nous reconnais (reconnaissons) que VISA ou MASTERCARD n'est pas tenue de vérifier que le prélèvement a été émis conformément aux détails de l'autorisation du payeur, notamment, mais de façon non exhaustive, en ce qui a trait au montant.

Je (nous) reconnais (reconnaissons) que VISA ou MASTERCARD n'est pas tenue de vérifier que l'objet du paiement pour lequel le prélèvement a été émis, a été atteint par Alarme Trans-Canada comme condition de l'acceptation du prélèvement que Alarme Trans-Canada a émis ou fait émettre sur mon (notre) compte.

La révocation de la présente autorisation ne met pas fin au contrat de surveillance et/ou location et/ou service qui existe entre moi (nous) et Alarme Trans-Canada. L'autorisation de payeur ne s'applique qu'à la méthode de paiement et n'a par ailleurs aucune incidence sur le contrat en vigueur.

Un prélèvement peut être contesté par moi (nous) pour les motifs suivants :
(i) *le prélèvement n'a pas été tiré conformément à l'autorisation du payeur*
(ii) *l'autorisation a été révoquée*
(iii) *le préavis n'a pas été reçu*

Je (nous) reconnais (reconnaissons) que, pour être remboursé, une déclaration attestant que (i), (ii) ou (iii) a eu lieu, doit être remplie et présentée à VISA ou MASTERCARD dans les 90 jours civils dans le cas d'un prélèvement de type « personnels/de ménage » suivant la date à laquelle le prélèvement contesté a été reporté à mon (notre) compte.

Je (nous) reconnais (reconnaissons) qu'une demande de remboursement fondée sur le fait que l'autorisation du payeur a été révoquée, ou pour quelqu'autre motif, est une question à trancher uniquement entre Alarme Trans-Canada et moi-même (nous-mêmes) pour une contestation de prélèvement après 90 jours civils dans le cas d'un prélèvement « personnels/de ménage ».

Je (nous) comprends (comprenons) et accepte (acceptons) le présent plan de prélèvement et désire (désirons) y participer. Je (nous) consens (consentons) à la communication des renseignements personnels qui peuvent être contenus dans la présente autorisation du payeur à l'institution financière de Alarme Trans-Canada, dans la mesure où cette communication de renseignements personnels est directement reliée et nécessaire à la bonne application de la Règle H4 de l'Association canadienne des paiements.

Je (nous) comprends (comprenons) que les prélèvements pré-autorisés par carte de crédit transigent par MONERIS, via leur site sécurisé.

Aux fins d'acquitter les sommes exigibles aux termes du contrat, j'autorise (nous autorisons) Alarme Trans-Canada à prélever sur la carte de crédit indiquée ci-dessus ou sur toute autre carte que je (nous) pourrais (pourrions) indiquer à Alarme Trans-Canada

Les prélèvements seront de _____*$ par* _____*mois, le* _____ *de chaque* _____ *à compter du*

_____ .

SIGNATURES AUTORISANT À PRÉLEVER SUR LA CARTE DE CRÉDIT DU PAYEUR :

Signature (détenteur principal) : _____***Date :*** _____

Signature (détenteur conjoint) : _____***Date :*** _____

form 092003-1